

# Livreurs : une centaine de dossiers Frichti devant les Prud'hommes de Paris

L'action introduite par une centaine de livreurs de Frichti, revient devant le **Conseil de Prud'hommes de Paris**, le **29 juin 2022 à 13 h**.

Ils réclament la **reconnaissance de leur statut de salariés** pendant la durée de leur relation de travail et les indemnités liées à celui-ci.

La Fédération Sud Commerce et la CNT-Solidarité Ouvrière sont parties intervenantes dans ces dossiers. Il s'agit d'une première vague : d'autres dossiers sont pendants devant le même Conseil.

**Nos organisations seront présentes dès 12h devant le Conseil de prud'hommes (27 Rue Louis Blanc, 75010 Paris) pour un point presse .**

